

# La lettre de la filière des étangs

## de la région Centre-Val de Loire

Numéro 7 - 3ème trimestre 2022

### AU SOMMAIRE

- Gestion sanitaire en pisciculture : journée de formation du GDS
- Retour sur la journée annuelle de bilan de la filière piscicole
- Etude sur la maladie du sommeil de la carpe (CEV)
- Nouveau Conseil d'Administration FAREC
- Portes ouvertes de la pisciculture de la Gabrière
- Salon Vitiloire
- Visites de pêches

### EDITO



Les années se suivent et ne se ressemblent (presque) pas... Quoi qu'il en soit, 2022 commence sérieusement à ressembler à 2019 en dépit d'un hiver un tantinet plus pluvieux... Malheureusement, après un printemps particulièrement sec et chaud, certains ont été contraints de pêcher les étangs les plus bas afin de sauver leurs poissons en raison des épisodes de chaleur qui s'enchaînent depuis la fin du mois

de mai. Si les pluies (bienvenues!) du mois de juin avec 100 mm en moyenne - 160 mm sur la station de Rosnay - ont donné à penser qu'il serait possible de passer l'été plus sereinement, c'était sans compter sur le retour de la canicule qui semble t'il, n'a pas dit son dernier mot. Mais ne nous plaignons pas, la situation est probablement plus difficile encore dans les zones actuellement touchées par d'importants incendies. Ce qui permet de rappeler utilement un autre rôle des étangs, celui de réserve d'eau en cas d'incendie. Comme lors de celui de septembre 2019 à Migné (36) où un dispositif de pompage, mis en place dans les étangs avait permis de contribuer à la maîtrise du feu qui avait ravagé 150 hectares en l'espace de quelques heures. A méditer... Alors bon été à tous et soyez prudents.

Bérangère Bourdon & Cathy Luchini

### Gestion sanitaire en pisciculture - Journée de formation animée par le GDS

Le GDS Centre, section aquacole, a organisé sa journée annuelle sur la gestion sanitaire en pisciculture à Châteauroux le 10 mai 2022.

Cette journée d'échanges s'est déroulée sous forme d'ateliers sur des thèmes liés à l'adaptation aux changements climatiques :

- **l'adaptation de l'alimentation** - nutrition, notamment en période hivernale. Les hivers ayant tendance à être plus chauds, les poissons ont un métabolisme élevé et consomment leurs réserves. A la sortie de l'hiver, la reproduction implique des dépenses énergétiques importantes. Un apport d'aliments protéiques complémentaires en hiver pourrait être envisagé afin d'y pallier. Des compléments nutritionnels comme la vitamine B pourraient également avoir un intérêt.
- **la diversification des productions**, par exemple la pêche de loisirs, avec tout de même un risque sanitaire lié à la diffusion de virus par le matériel de pêche.
- **la gestion raisonnée des ressources en eau**, mais la pêche électrique ou la pêche en pleine eau semblent difficiles à mettre en oeuvre.
- **l'oxygénation des étangs et le bien-être des poissons**, par la mise en place d'aérateurs. L'oxygénation est à privilégier la nuit, quand les plantes aquatiques consomment de l'oxygène.
- **le traitement des poissons en étangs**. Pour lutter contre un épisode morbide, et selon la cause de la mortalité, des solutions peuvent être envisagées, telles que le chaulage, le salage, ou de mettre les poissons dans un bain de sulfate de cuivre (avec des précautions à prendre sur la concentration et la durée du bain !)
- **le transport et l'introduction de poissons**. Pour le confort physiologique des poissons pendant le transport, il est important de veiller à la température de l'eau, au salage, et au taux d'oxygène. Avant l'introduction, une mise en équilibre thermique est recommandée, en particulier lors du transfert d'une eau froide vers une eau plus chaude. Le taux d'oxygène et le pH doivent être surveillés. Il est important de bien nettoyer le matériel de transport.



Les ateliers thématiques ont permis de multiples échanges entre les participants, même s'ils étaient peu nombreux...

Le Dr Armand LAUTRAITE, vétérinaire en santé des poissons, a également fait un point d'actualité sur les maladies des poissons. Un focus a été fait sur la maladie du sommeil sur la carpe, qui a causé de nombreuses mortalités en 2021. Ce virus particulièrement contagieux a déjà touché beaucoup d'étangs de notre région. La maladie de la rosette (*Sphaerothecum destruens*), le parasite *Clinostomum complanatum*, et les maladies réglementées (NHI et SHV) ont également été abordées.

## 1er rendez-vous annuel de la filière piscicole, en région Centre-Val de Loire



Pour la première fois depuis la mise en place du CAP pisciculture, la filière s'est réunie le vendredi 10 juin à Lureuil (36) pour faire le bilan des pêches de la saison 2020-2021, mais aussi évoquer les faits marquants de la campagne. Une trentaine de personnes assistait à cette réunion annuelle.

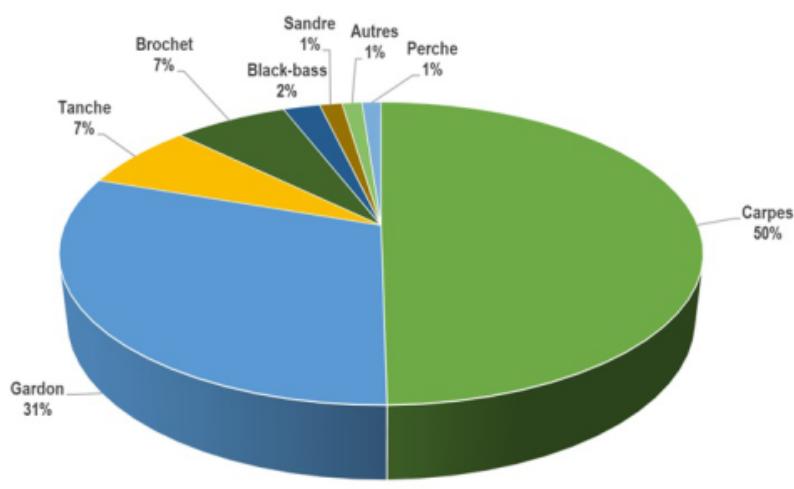
### Chiffres clé en région Centre-Val de Loire

Surfaces pêchées : 4984 ha  
Production totale : 984 T  
Tonnage moyen : 197 kg/ha  
CA : 3,6 M €

Après une année 2019 marquée par la sécheresse, et une production de seulement 552 T, la campagne 2020 - 2021 a vu sa production piscicole en région Centre augmenter de 78 % pour atteindre 984 T pour 4984 ha pêchés sur 545 étangs. La production se concentre pour 93 % sur la zone Brenne.

Le débouché principal est le repeuplement, suivi par le marché des grossistes et la consommation. En ce qui concerne le débouchés de cette production, 41 % reste en région Centre-Val de Loire, 53 % est exportée dans le reste de la France et 6 % hors de France.

Le bilan climatique des années 2020 et 2021 est très différent : 2020 a été marquée par une sécheresse non négligeable (déficit pluviométrique de 90 mm sur l'année) et a été particulièrement chaude (+1,6°C en moyenne sur l'année), alors que 2021 se trouve dans la moyenne mais avec une alternance de périodes sèches et pluvieuses, et marquée par une crue en juillet ! Mais pour ces deux années la question de la gestion de l'eau est particulièrement importante : la préservation de la ressource en eau est un enjeu majeur, en particulier le **respect des us et coutumes**, qui consiste à vider les étangs en suivant l'ordre des chaînes d'étangs, de l'aval vers l'amont.



Pêches 2020-2021 - Centre Val de Loire - Répartition des espèces (% du tonnage total)

Pour poursuivre la journée, différents acteurs de la filière ont partagé leur expérience. Didier Aine, gestionnaire du domaine de Lancosme, a fait part des difficultés rencontrées : tout d'abord, le remplissage des étangs, compte-tenu du dérèglement climatique comme évoqué précédemment. Et enfin la **prédateur aviaire**, malgré la présence de cages de protection, il a constaté une prédateur de 100 % sur un étang ! et observe la sédentarisation des populations de cormorans.

La conséquence de cette prédateur aviaire est un

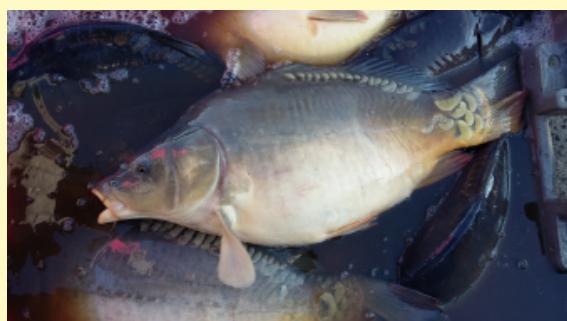
changement dans les pratiques piscicoles, comme le constate Julien Darreau, de la pisciculture Couturier. En effet, les pêches ont lieu de plus en plus tôt, et les poissons doivent être stockés tout l'hiver avant d'être remis en étangs à la fin de l'hiver, après le départ des oiseaux migrateurs. Malgré ces difficultés, la demande en poissons d'étangs reste supérieure à l'offre ! Concernant la transformation de poissons d'étangs, Alexandre Landaud, gérant de la société Fish Brenne, voit le chiffre d'affaires de son entreprise augmenter, après deux années difficiles compte-tenu de la crise sanitaire. La demande en carpe augmente, notamment pour la carpe fumée. Le frein au développement de l'activité est notamment lié à la **saisonalité** de la production. Même si certains pisciculteurs se sont adaptés pour approvisionner toute l'année, il est difficile de stocker du poisson en été.

Quant à l'activité de l'écloserie, présentée par Claire Szabo, elle a été impactée successivement par les années sèches et la crise sanitaire. La carpe représente plus de 50% de la production en volume, avec un débouché principalement local.

La journée d'est poursuivie par la présentation de l'étude réalisée dans le cadre du Contrat Territorial Zones Humides (CTZH), portant sur l'élaboration d'un protocole de mesure de l'impact des vidanges de chaînes d'étangs sur les cours d'eau, par Quentin Choffel, du bureau d'études Ecolimneau.

Après un déjeuner largement composé de poissons d'étangs, les participants ont eu l'opportunité de visiter l'atelier de transformation de la SARL Reflets de Brenne, qui réalise depuis de nombreuses années des terrines et autres plats cuisinés à base de poissons d'étang.

## Etude sur la maladie du sommeil de la carpe (CEV)



La maladie du sommeil de la carpe, affection virale contagieuse causé par le «Carpe Edema Virus » (CEV) a été identifiée au Japon en 1974 dans des bassins de carpes Koï . Signalée en France en 2013 pour la première fois, elle produit de plus en plus de mortalités dans les étangs de production, dans les étangs de loisir et même dans les rivières. Ce virus, qui touche aussi bien les juvéniles que les individus adultes, susceptible de décimer un cheptel en deux semaine seulement, pourrait être la cause de mortalités importantes et inexpliquées de carpes adultes au début du printemps. Les gestionnaires d'étang sont donc de plus en plus sensibilisés à cette maladie dont les symptômes sont assez reconnaissables notamment léthargie, sécrétion de mucus importante et œdème.

L'institut technique des filières avicole, cunicole et piscicole (ITAVI) en partenariat avec l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) et l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse (ENVT) mène une étude sur les mortalités de carpes. Ce projet, intitulé « CEViral », a pour objectif d'améliorer les connaissances sur les conditions de survenue des épisodes de CEV ainsi que sur la circulation du virus et de ses différents variants dans les populations de carpes en France. La finalité du projet est double, d'une part d'informer au mieux les acteurs sur la propagation de cette maladie et les risques qu'elle implique, et d'autre part de prévoir ensemble une stratégie de lutte contre le CEV. Un appel à volontaire est donc lancé. Si vous constatez des mortalités inexpliquées sur vos carpes, vous pouvez ainsi demander un kit d'échantillonnage (gratuit) auprès de l'ITAVI afin de vérifier la présence du virus. La participation d'un maximum de personnes est indispensable pour la pertinence des résultats de l'étude.

Contact : ITAVI Service Aquaculture au 09 51 36 10 60

### Conseil d'Administration de la FAReC

Lors de son Assemblée Générale du 1er juillet 2022, la Fédération Aquacole de la Région Centre a élu son Conseil d'Administration, pour une durée de 3 ans. Il est constitué de 8 membres :

- 2 membres de droits : un représentant du SEPB (Joël Deloche) et un représentant du SEVL (Alain Marié)
- 6 membres élus : Françoise Aubrun (36), Eric de Fontaines (URCIAP - 41), Pascal Goumain (41), Xavier Maréchal (18), Bertrand Pajon (45) et Eric Petat (18).

### Composition du nouveau bureau FAReC

**Présidente** : Françoise Aubrun

**Vice-présidents** : SEVL (représenté par Alain Marié), Eric de Fontaines, SEPB (représenté par Joël Deloche)

**Secrétaire** : Eric Petat

**Trésorier** : Joël Deloche

### Journée Portes ouvertes de la pisciculture de la Gabrière

Pour la 2ème année, les Jeunes Agriculteurs ont organisé une journée portes ouvertes à la pisciculture de la Gabrière (36 Lingé) le 22 mai 2022. La visite de la pisciculture a attiré de nombreux visiteurs.

Ce fut aussi l'occasion pour notre filière de tenir un stand afin de faire connaître les poissons d'étangs au plus grand nombre !



### La carpe à l'honneur sur le salon Vitiloire



Lors du Salon Vitiloire, les 21 et 22 mai dernier à Tours, et dans le cadre de notre collaboration avec l'Académie Nationale de cuisine, Florian Brzenczek (Lycée Hôtelier de Blois) a réalisé une démonstration culinaire à base de carpe dénommée "biscuit de carpes de la FAReC et réduction d'échalote au Cheverny". Une recette très appréciée des visiteurs et que vous pourrez retrouver prochainement dans nos fiches recettes et sur notre site internet [www.poissonsduregioncentre.com](http://www.poissonsduregioncentre.com)!

### Visites de pêches d'étangs

Afin de faire découvrir la pisciculture et ses pratiques au grand public, la filière souhaite organiser des visites commentées de pêches d'étangs.

Si vous êtes intéressés pour y participer, merci de nous communiquer vos dates de pêches dès qu'elles seront connues.

Contact : [farec@orange.fr](mailto:farec@orange.fr) ou 02 54 37 19 93

### Les dates à retenir

- **13 octobre** : Village Entreprises du territoire, le Blanc (36)
- **29 & 30 octobre** : Journées gastronomiques de Sologne, Romorantin (41)
- **4 au 6 novembre** : Salon de la gastronomie de Bourges (18)